

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 30 juin 2025

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le [1-888-888-3863](tel:1-888-888-3863), en nous envoyant un courriel à l'adresse info@gestionactifscibc.com, en nous écrivant à CIBC Square, 81 Bay Street, 20th floor, Toronto (Ontario), M5J 0E7, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

PIMCO Canada Corp. (le *sous-conseiller*) est le sous-conseiller en valeurs du Fonds de créances mondiales CIBC (le *Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 30 juin 2025. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 357 170 \$ au 31 décembre 2024 à 526 290 \$ au 30 juin 2025, en hausse de 47 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 151 491 \$ et du rendement positif des placements.

Les parts de série A du Fonds ont dégagé un rendement de 2,6 % pour la période, contre 2,8 % pour son indice de référence principal, soit l'indice Bloomberg Global Aggregate Credit (couvert en \$ CA) (*l'indice de référence principal*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence principal. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres séries de parts offertes par le Fonds.

Au cours du premier semestre de 2025, les rendements des marchés développés ont tous reculé et les écarts de taux (la différence entre le rendement des titres ayant des échéances similaires, mais qui diffèrent sur le plan de la qualité du crédit) ont été volatils dans un contexte d'incertitude commerciale. Le rendement des bons du Trésor américain à 10 ans a reculé pour s'établir à 4,23 %, tandis qu'à l'échelle mondiale, les écarts de taux des obligations de sociétés de qualité se sont légèrement resserrés et les écarts de taux des obligations à rendement élevé se sont légèrement élargis.

À l'échelle mondiale, au cours du premier trimestre de 2025, les politiques de taux d'intérêt des banques centrales des marchés développés ont divergé. La Réserve fédérale a maintenu le taux des fonds fédéraux dans la même fourchette à compter de 2024, tandis que la Banque du Canada a réduit deux fois son taux d'intérêt à un jour.

Au début d'avril, la politique commerciale des États-Unis a changé si rapidement qu'elle a entraîné une forte volatilité des marchés boursiers et obligataires en raison des inquiétudes croissantes concernant la hausse de l'inflation et l'incertitude générale. Les marchés obligataires

ont également réagi aux inquiétudes croissantes concernant les déficits budgétaires américains, ce qui a entraîné une hausse des rendements des bons du Trésor américain en mai. Toutefois, les ventes massives qui ont eu lieu sur les marchés boursiers se sont rapidement inversées en raison d'une croissance plus faible que prévu et d'un changement de direction de la Réserve fédérale.

La sélection des secteurs et des titres dans le segment des obligations de qualité a nuï au rendement du Fonds, certains émetteurs et secteurs ayant affiché un rendement inférieur. Dans ce segment, la surpondération du Fonds dans le secteur de l'énergie a nuï au rendement, car les tensions géopolitiques ont continué d'influer négativement sur les marchés pétroliers mondiaux. L'exposition tactique aux titres de créance titrisés, en particulier les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles d'organismes gouvernementaux, a nuï au rendement dans un contexte de volatilité des taux d'intérêt.

La duration (sensibilité aux taux d'intérêt) des obligations des États-Unis a favorisé le rendement du Fonds, les taux d'intérêt ayant diminué. La surpondération des obligations à rendement élevé a contribué au rendement, tout comme la sélection de titres à rendement élevé du secteur de l'industrie. Ces titres ont été avantagés par le regain d'appétit des investisseurs pour le risque, favorisé par l'atténuation des risques de récession. Au sein des titres à rendement élevé du secteur de l'industrie, la surpondération des titres des sociétés de médias a été favorable au rendement.

Le sous-conseiller a accru l'exposition du Fonds à une société du secteur de l'aérospatiale et de la défense en raison de sa valeur ajustée en fonction du risque. La position surpondérée existante du Fonds dans les titres à rendement élevé du secteur des médias et les titres de première qualité du secteur de l'énergie a été accrue. Le sous-conseiller a éliminé la position du Fonds dans un émetteur du marché intermédiaire du secteur de l'énergie du fait de sa valeur ajustée en fonction du risque. L'exposition aux marchés émergents a été réduite, en raison de la diminution de l'exposition à certaines obligations souveraines de marchés émergents européens.

Événements récents

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Les menaces d'imposition de tarifs douaniers et les tarifs douaniers réellement imposés, ainsi que les autres mesures commerciales adoptées par les États-Unis, la Chine et d'autres acteurs mondiaux, en plus des contre-mesures tarifaires et des mesures de rétorsion non tarifaires prises par le Canada, l'Europe et d'autres pays, pourraient entraîner d'autres incidences négatives sur l'économie canadienne et mondiale, ainsi que sur les marchés des capitaux. Ces événements pourraient aggraver les autres risques politiques, sociaux et économiques préexistants, et entraîner une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résumant comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative des parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) relativement aux séries de parts du Fonds (à l'exception des parts de série O), qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au gestionnaire relativement à ces séries de parts. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de série O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) attribuées aux parts de série O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services au Fonds.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers

pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à la GACI comme Placements CIBC inc. (*Placements CIBC*), la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Investisseurs Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). Placements CIBC, SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Tous les rabais de courtage doivent être conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- acheter des titres de créance émis par un émetteur qui n'est pas un émetteur assujéti dans l'une des provinces ou l'un des territoires du Canada (les *titres de créance d'un émetteur non assujéti*) pour lesquels Marchés mondiaux CIBC inc., CIBC World Markets Corp. ou un membre du groupe de la Banque CIBC (le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres de créance d'un émetteur non assujéti ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci, conformément à certaines conditions;
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*);
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) du Fonds. Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes du Fonds et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à Compagnie Trust CIBC Mellon. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour la période close le 30 juin 2025 et le 31 décembre de toute autre période indiquée.

Actif net par part ¹ du Fonds (\$) - parts de série A	Date de début des activités : 8 juin 2022			
	2025	2024	2023	2022 ^a
Actif net au début de la période	10,02	10,02	9,46	10,00 ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,19	0,20	0,20	0,35
Total des charges	(0,07)	(0,14)	(0,13)	(0,08)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,02	0,09	0,01	(0,42)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,16	0,24	0,56	(0,25)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,30	0,39	0,64	(0,40)
Distributions :				
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,17	0,16	0,26	–
Des dividendes	–	–	–	–
Des gains en capital	–	0,08	–	–
Remboursement de capital	–	0,11	–	0,14
Total des distributions³	0,17	0,35	0,26	0,14
Actif net à la fin de la période	10,12	10,02	10,02	9,46

Ratios et données supplémentaires - parts de série A

	2025	2024	2023	2022 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ⁴	87	64	–	33 835
Nombre de parts en circulation ⁴	8 560	6 391	2	3 576 002
Ratio des frais de gestion ⁵ (%)	1,41 [*]	1,42	1,41	1,41 [*]
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶ (%)	1,53 [*]	1,53	1,53	1,53 [*]
Ratio des frais d'opération ⁷ (%)	0,00 [*]	0,00	0,00	0,02 [*]
Taux de rotation du portefeuille ⁸ (%)	78,76	213,49	95,60	11,95
Valeur liquidative par part (\$)	10,12	10,02	10,02	9,46

Actif net par part ¹ du Fonds (\$) - parts de série F	Date de début des activités : 5 juillet 2022			
	2025	2024	2023	2022 ^a
Actif net au début de la période	10,13	10,20	9,77	10,00 ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,29	(0,08)	(0,10)	(5,08)
Total des charges	(0,04)	(0,03)	(0,08)	(0,09)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,07	–	(0,22)	4,93
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,09)	(0,03)	0,79	0,01
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,77)	(0,14)	0,39	(0,23)
Distributions :				
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,16	–	–	–
Des dividendes	–	–	–	–
Des gains en capital	–	0,10	–	–
Remboursement de capital	–	0,05	–	–
Total des distributions³	0,16	0,15	–	–
Actif net à la fin de la période	10,27	10,13	10,20	9,77

Ratios et données supplémentaires - parts de série F

	2025	2024	2023	2022 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ⁴	7	67	–	–
Nombre de parts en circulation ⁴	650	6 639	2	2
Ratio des frais de gestion ⁵ (%)	0,75*	0,80	0,80	0,80*
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶ (%)	0,86*	0,91	0,91	0,91*
Ratio des frais d'opération ⁷ (%)	0,00*	0,00	0,00	0,02*
Taux de rotation du portefeuille ⁸ (%)	78,76	213,49	95,60	11,95
Valeur liquidative par part (\$)	10,27	10,13	10,20	9,77

Actif net par part¹ du Fonds (\$) - parts de série O

Date de début des activités : 8 juin 2022

	2025	2024	2023	2022 ^a
Actif net au début de la période	10,06	10,05	9,50	10,00 ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,25	0,22	0,20	(0,25)
Total des charges	–	–	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,03	0,11	(0,02)	0,17
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,10	0,08	0,68	(0,16)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	0,38	0,41	0,86	(0,24)
Distributions :				
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,23	0,24	0,08	–
Des dividendes	–	–	–	–
Des gains en capital	–	0,10	–	–
Remboursement de capital	–	0,12	0,29	0,18
Total des distributions ³	0,23	0,46	0,37	0,18
Actif net à la fin de la période	10,16	10,06	10,05	9,50

Ratios et données supplémentaires - parts de série O

	2025	2024	2023	2022 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ⁴	519 376	348 971	174 871	175 685
Nombre de parts en circulation ⁴	51 122 390	34 684 308	17 398 697	18 499 221
Ratio des frais de gestion ⁵ (%)	0,00*	0,01	0,00	0,00*
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶ (%)	0,00*	0,01	0,00	0,00*
Ratio des frais d'opération ⁷ (%)	0,00*	0,00	0,00	0,02*
Taux de rotation du portefeuille ⁸ (%)	78,76	213,49	95,60	11,95
Valeur liquidative par part (\$)	10,16	10,06	10,05	9,50

Fonds de créances mondiales CIBC

Actif net par part ¹ du Fonds (\$) - parts de série S	Date de début des activités : 5 juillet 2022			
	2025	2024	2023	2022 ^a
Actif net au début de la période	10,27	10,27	9,77	10,00 ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,15	0,40	0,15	(5,08)
Total des charges	(0,03)	(0,06)	(0,01)	(0,09)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,02	0,18	0,08	4,93
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,18	(0,14)	0,73	0,01
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,32	0,38	0,95	(0,23)
Distributions :				
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,21	0,20	-	-
Des dividendes	-	-	-	-
Des gains en capital	-	0,10	-	-
Remboursement de capital	-	0,13	0,05	-
Total des distributions³	0,21	0,43	0,05	-
Actif net à la fin de la période	10,37	10,27	10,27	9,77

Ratios et données supplémentaires - parts de série S

	2025	2024	2023	2022 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)⁴	6 820	8 068	8 833	-
Nombre de parts en circulation⁴	657 593	785 382	859 637	2
Ratio des frais de gestion⁵ (%)	0,55[*]	0,56	0,55	0,80[*]
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶ (%)	0,90[*]	0,91	0,90	0,91[*]
Ratio des frais d'opération⁷ (%)	0,00[*]	0,00	0,00	0,02[*]
Taux de rotation du portefeuille⁸ (%)	78,76	213,49	95,60	11,95
Valeur liquidative par part (\$) 	10,37	10,27	10,27	9,77

^a Données présentées pour la période allant du début des activités jusqu'au 31 décembre.

^b Prix de souscription initial.

^{*} Le ratio a été annualisé.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et du rapport financier intermédiaire non audité du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 30 juin 2025 et au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds communs de placement, le cas échéant.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux frais d'administration fixes est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations comprend les frais attribuables aux fonds communs de placement, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont payés par GACI à même les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque série de parts. Pour les parts de série O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom

des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de série O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de série F.

Pour la période close le 30 juin 2025, la totalité des frais de gestion obtenus du Fonds était attribuable aux frais d'administration et aux services de conseil en placement.

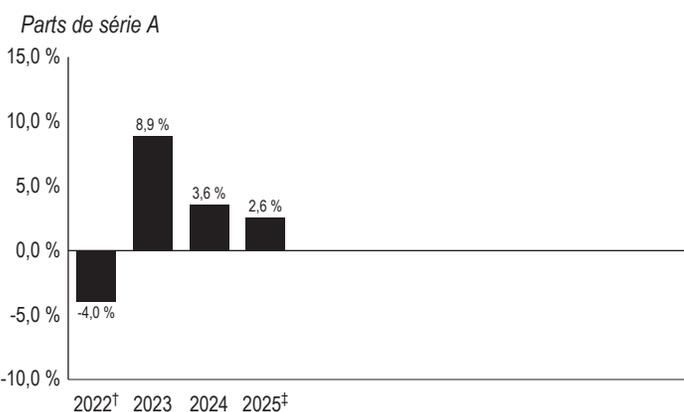
Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un Fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les séries de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

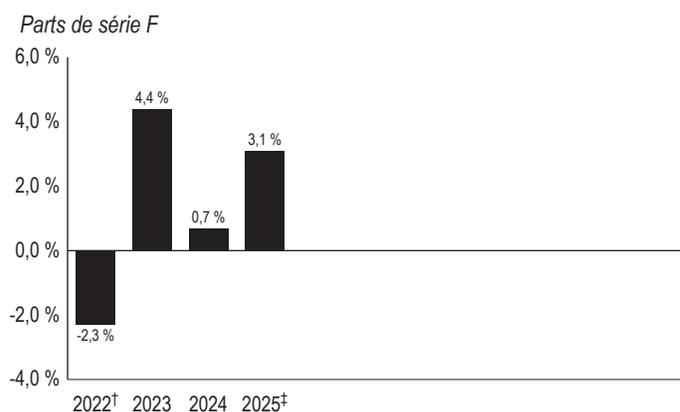
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.



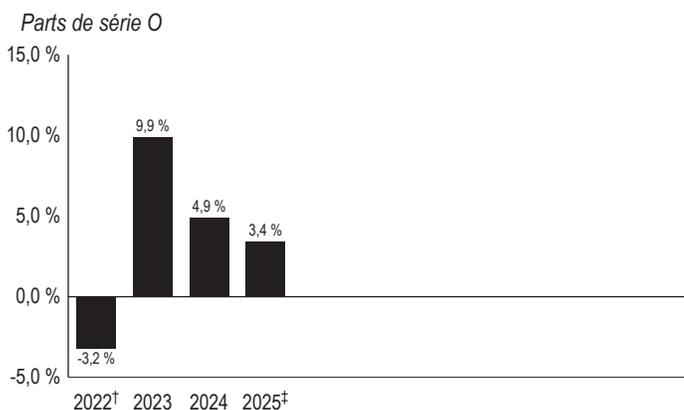
[†] Le rendement de 2022 couvre la période du 8 juin 2022 au 31 décembre 2022.

[‡] Le rendement de 2025 couvre la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025.



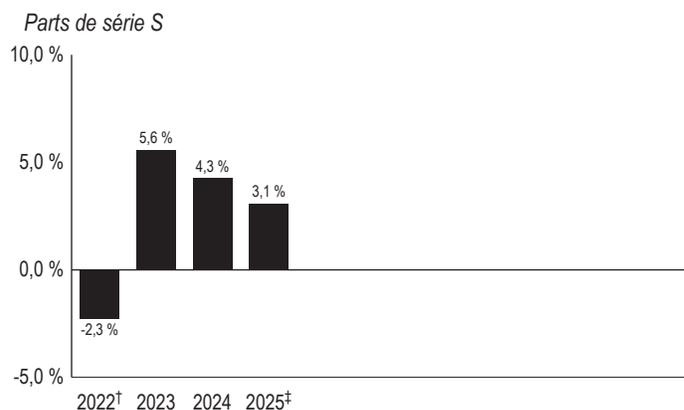
[†] Le rendement de 2022 couvre la période du 5 juillet 2022 au 31 décembre 2022.

[‡] Le rendement de 2025 couvre la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025.



[†] Le rendement de 2022 couvre la période du 8 juin 2022 au 31 décembre 2022.

[‡] Le rendement de 2025 couvre la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025.



[†] Le rendement de 2022 couvre la période du 5 juillet 2022 au 31 décembre 2022.

[‡] Le rendement de 2025 couvre la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025.

Aperçu du portefeuille de placements (au 30 juin 2025)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du Fonds. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Fonds. Dans le cas d'un Fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
États-Unis	80,1	Obligation du Trésor des États-Unis, 3,75 %, 2026/04/15	10,4
Autres pays	20,5	Obligation du Trésor des États-Unis, 0,75 %, 2026/03/31	8,9
Allemagne	7,7	Contrat à terme standardisé sur obligations Euro-BUND, septembre 2025	6,4
Royaume-Uni	5,2	Contrat à terme standardisé à ultra longue durée sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans, septembre 2025	5,6
Pays-Bas	3,0	Fannie Mae, 6,00 %, 2053/08/15	3,3
Canada	2,2	Contrat à terme standardisé sur obligations d'État, position longue, septembre 2025	2,7
France	2,0	Fannie Mae, 4,50 %, 2050/08/01	1,9
Mexique	1,8	Contrat à terme standardisé à ultra longue durée sur obligations du Trésor des États-Unis, septembre 2025	1,8
Australie	1,5	Fannie Mae, 3,00 %, 2049/07/01	1,8
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,8	Fannie Mae, 4,00 %, 2053/07/01	1,7
Autres actifs, moins les passifs	(9,2)	Obligation du Trésor des États-Unis, 4,13 %, 2044/08/15	1,0
Trésorerie	(15,6)	Contrat à terme standardisé sur obligations du Trésor de l'Australie à 10 ans, septembre 2025	0,8
		Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,8
		Fannie Mae, 5,00 %, 2053/10/01	0,8
		République argentine, coupon à taux croissant, fonds d'amortissement, rachetable, 3,50 %, 2041/07/09	0,7
		Obligation du Trésor des États-Unis, 4,75 %, 2045/02/15	0,7
		Petroleos Mexicanos, rachetable, 7,69 %, 2050/01/23	0,6
		République du Paraguay, fonds d'amortissement, 4,95 %, 2031/04/28	0,6
		État d'Israël, série 10Y, 5,63 %, 2035/02/19	0,5
		République de Serbie, 1,50 %, 2029/06/26	0,5
		République turque, 5,75 %, 2047/05/11	0,5
		Obligation du Trésor des États-Unis, 4,50 %, 2044/02/15	0,5
		Contrat à terme standardisé Euro BTP, septembre 2025	0,4
		Contrat à terme standardisé sur obligations du gouvernement du Canada à 10 ans, septembre 2025	0,4
		Hologic Inc., rachetable, 3,25 %, 2029/02/15	0,4

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. GACI ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1-888-888-3863

www.cibc.com/fondsmutuels

info@gestiondactifscibc.com

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5